



Orléans le 19 mai 2020,

Sur le plan sanitaire, aucun nouveau cas n'est signalé.

Nous pouvons néanmoins évoquer le site de Montargis où un agent qui avait déjà été malade en mars, a de nouveau présenté des symptômes la semaine dernière. Après consultation de son médecin traitant et information du médecin de prévention, il apparaît que 15 % des cas covid montrent à nouveau des signes de maladie sans pour autant développer une pathologie et encore moins être contaminant. Par conséquent, aucun problème à signaler et aucune quatorzaine à envisager.

S'agissant plus particulièrement du ménage, les responsables des entreprises de nettoyage vont se rendre sur les sites avec les gestionnaires pour faire un état des lieux. Cela permettra d'abord de vérifier la qualité de la prestation actuelle, notamment par rapport aux contrats, et ensuite de l'adapter et de l'augmenter si nécessaire.

Au niveau des effectifs, le présentiel est passé à 44% et 20% en télétravail.

4 services civiques vont être rappelés pour travailler à compter de cette semaine. Ils seront affectés à la réception du courrier dans les SIP.

15 plexiglas ont été livrés et vont être installés dans les jours à venir afin de démarrer l'accueil physique sur rdv qui progressera à compter du 25 mai.

30 autres plexiglas seront livrés très prochainement

En termes d'activité, les appels téléphoniques restent soutenus à hauteur de 700 par jour.

Le stock de e-contact commence à se résorber (il est 4 fois moins élevé) du fait d'un nombre de demandes moins important ce week-end.

6 collègues supplémentaires de la Dircofi vont apporter leur soutien à la sphère des e-contacts à compter de cette semaine.

Dès le 25 mai, un vigile sera présent sur les sites de La Source et de Montargis afin de sécuriser les accueils physiques sur rdv et éviter d'éventuelles bousculades aux portes d'accès au site.

La note locale sur les congés et le prélèvement potentiel devrait être diffusée auprès des chefs de service sous une dizaine de jours après concertation avec les organisations syndicales du Loiret.

Tout prélèvement qui aura été effectué avant la diffusion de cette note impliquera d'annuler celui-ci en l'état.

En revanche, il est important de souligner que suite à la demande de l'intersyndicale lors de l'audio d'hier soir, le Directeur a accepté que le pont naturel de l'Ascension fasse partie de ce prélèvement. Vous pouvez donc annuler l'ASA posée et prendre un ARTT ou un congé le 22 mai. L'ASA exceptionnelle du Ministre sera posée le 13 juillet.

Des travaux sont en cours au service RH pour réinjecter les heures écrêtées. La recréation devrait être achevée mercredi pour les mois de mars et avril. Cette mesure est reconduite pour le mois de mai, les heures seront réinjectées en juin.

Malgré la parution du décret le 15 mai relatif au versement de la prime exceptionnelle à destination des fonctionnaires, la déclinaison au niveau de la DGFIP reste à définir dans les détails d'application.

La prise en charge des repas selon la circulaire reste valable jusqu'au 20 mai. En revanche, du fait de la réouverture des restaurants administratifs, et même s'il s'agit d'une proposition sous forme de plateaux repas froids, vous ne pourrez plus prétendre au remboursement.

Un message individuel à destination des agents sera envoyé par les chefs de service relatif à la procédure en termes mutation locale.

Erratum : l'émission de radio du 3 juin avec un intervenant de la Drfip45 aura lieu à France Bleue et non à France inter.